



MAIRIE DE BOURS

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'installation de la fibre sur la commune, des travaux vont être effectués sur une partie de la rue de l'Adour allant de l'église jusqu'à l'entrée du lotissement Ferreira.

Cela oblige le prestataire d'orange à barrer cette portion de rue du :

Lundi 2 juillet au vendredi 6 juillet 2018 inclus, de 8h00 à 17h00.

Les contraintes de circulation seront levées en dehors de ces heures et bien entendu, l'accès riverains sera maintenu.

Conscient des perturbations que ces travaux peuvent vous occasionner, je compte sur votre compréhension.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.



Le Maire,

Marc GARROCQ